



Sécurité dans l'Ouest lausannois

**BUDGET 2019**

Préavis No 05 / 2018



**TABLE DES MATIERES**

<b>PREAMBULE</b> _____	I		
<b>COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
RECAPITULATION PAR DIRECTION _____	1		
<b>600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION</b>			
6000 Autorités et personnel _____	2		
6001 Biens, services, marchandises _____	3		
6002 Loyers _____	3		
6003 Réceptions et manifestations _____	3		
6004 Honoraires et prestations de services _____	4		
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	4		
6007 Intérêts passifs _____	4		
6008 Amortissements _____	4		
6009 Aides et subventions _____	4		
6011 Attribution aux fonds de réserve _____	4		
6020 Revenus, ventes et prestations diverses _____	5		
6022 Remboursements de tiers _____	5		
6024 Autres recettes _____	5		
6025 Participations des communes _____	5		
6028 Prélèvements sur fonds de réserve _____	5		
<b>605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE</b>			
6050 Autorités et personnel _____	6		
6054 Honoraires et prestations de services _____	6		
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	6		
6058 Défalcatons _____	6		
6059 Remb. et participations à des collec. publiques _____	6		
6070 Revenus, ventes et prestations diverses _____	6		
6072 Remboursements de tiers _____	6		
		<b>610 – 612 CORPS DE POLICE</b>	
		6100 Autorités et personnel _____	7
		6101 Biens, services, marchandises _____	7
		6104 Honoraires et prestations de services _____	7
		6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	7
		6108 Défalcatons _____	7
		6120 Revenus, ventes et prestations diverses _____	7
		6122 Remboursements de tiers _____	8
		6123 Amendes _____	8
		COMPTES PAR NATURE _____	9
		<b>PLAN D'INVESTISSEMENTS</b>	
		PLAN PAR DIRECTION _____	11
		<b>FONDS DE RESERVE</b>	
		SUIVI DES FONDS DE RESERVE _____	12
		<b>CLEF DE REPARTITION</b>	
		CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____	13
		<b>TABLEAU DES ETP</b>	
		DETAIL DES ETP AUTORISES _____	14





Prilly, le 16 mai 2018

## **Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2019 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des Statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2019 et le budget 2018.

### **1. Introduction**

L'élaboration d'un budget lié au fonctionnement d'une Association de communes reste un exercice délicat comme cela avait déjà été évoqué les années précédentes. En effet, l'élaboration du budget débute au printemps pour que le CODIR puisse le valider avant l'été. Il est donc parfois difficile d'imaginer, aussi tôt, quelles seront les dépenses prévisibles sans compter la difficile gestion du turnover auxquelles doit faire face chaque entreprise et/ou administration.

Cette année à nouveau, et peut-être plus encore que les précédentes, le Comité de Direction a mis une priorité sur l'élaboration d'un budget limitant au strict nécessaire les dépenses, sans toutefois mettre en difficulté le bon fonctionnement de la POL, ceci afin de se conformer au souhait du bureau intermunicipal des syndics (BI) qui, par la voix des Municipalités, recommande que le budget 2019 de leurs Associations intercommunales ne soit pas supérieur à celui de 2018.

Le présent budget a donc été élaboré autour de trois objectifs principaux, à savoir :

1. Observer les recommandations du BI;
2. Adapter, respectivement diminuer les charges liées au personnel suite à la forte baisse du turnover;
3. Adapter les recettes par rapport aux comptes 2017.

Le district de l'Ouest lausannois continue sa mutation et l'expansion démographique importante annoncée est en train de se mettre en marche (+3.63 %). Dans ce contexte, la priorité de la POL consistera à trouver plus que jamais le meilleur compromis entre la volonté de maîtriser et limiter les coûts tout en disposant des moyens, tant en personnel qu'en matériel, pour relever ce défi et assurer des prestations de qualité.

## Evolution significatives (charges)

Les dépenses totales devraient atteindre un total de Fr. 25'872'200.-- en 2019, soit une baisse de Fr. 1'011'200.-- (-3.91 %) par rapport aux charges budgétisées en 2018.

Cette diminution s'explique principalement par des charges liées à la nature "Autorités et Personnel", représentant à elles seules un montant de Fr. 833'900.--, découlant principalement de la nouvelle politique salariale mise en place. En effet, durant l'année 2017, aucun départ n'a été enregistré dans l'effectif policier. Face à ce constat, et pour rester dans l'effectif policier fixé par le Conseil intercommunal, il a été décidé de ne porter au budget 2019 l'engagement que de 4 aspirants, contre 9 figurant au budget 2018.

En cohérence avec ce qui précède, les postes budgétaires en lien avec le "Rachat des frais de formation aspirants/ASP" (compte n° 6000.3091.05) et le "Rachat des frais de traitements aspirants" (compte n° 6100.3091) ont été diminués de moitié (Fr. - 120'000.--).

Une diminution des charges de Fr. 160'100.-- est également à relever au niveau des amortissements. Cela s'explique par le fait qu'une grande partie des projets disposant de fonds a été réalisée et que seul le projet Internet-Extranet a été porté au budget 2019. La charge de ce projet est compensée par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, équivalent aux amortissements, au travers du compte n° 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".

La nature "Biens - Services - Marchandises" enregistre également une très légère baisse, soit de Fr. 15'300.-- (-0.39 %).

Une légère variation du nombre d'ETP est également à relever. Ainsi, dans le cadre du projet concernant les phénomènes délictueux et criminogènes, un poste en CDD (0.8 ETP) d'analyste au sein de l'Etat-major a été créé en 2016, puis reconduit en 2017 et 2018. Ce poste sera pérennisé en CDI au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ceci sans charge supplémentaire sur le présent budget. Le nombre d'ETP à l'Unité trafic sera diminué de 0.5 dès septembre 2018 en raison de l'état de santé d'un collaborateur. Au vu de la charge de

travail considérable au sein de cette unité, en lien avec l'évolution du District, il a été jugé nécessaire de compléter l'effectif par l'engagement d'un ETP à 100 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une diminution des ETP liée à l'adaptation du taux d'activité de la RRH et du juriste, respectivement de - 0.1 et - 0.2 ETP, est également à relever.

Au final, cela représente une augmentation effective de 1 ETP.

## 2. Revenus de l'activité

Les revenus propres de l'Association, hors participation des communes et prélèvements sur fonds spéciaux, sont quant à eux en augmentation, en l'occurrence de Fr. 186'000.-- (+2.71 %) par rapport au budget 2018. Ceci s'explique principalement par une augmentation des recettes liées au compte "Amendes" provenant d'une importante mise à jour de nos procédures permettant un meilleur suivi et, de facto, un meilleur taux de recouvrement des cas traités en Commission de police par voie d'ordonnances pénales en lien avec le domaine public. Cette nouvelle procédure a permis d'augmenter de 20 % les recettes de cette branche d'activité en 2017 alors que pour cette même année, le produit des amendes d'ordre a diminué de 4 %.

## 3. Participation des communes

Depuis la création de la POL, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage, tant pour le budget que pour les comptes.

A ce titre, la participation des communes pour le budget 2019 représente 72.52 % du financement des charges totales et s'élève à Fr. 18'763'800.--, soit une diminution, par rapport à 2018, de Fr. 1'037'200.-- (-5.24 %). Cette diminution de la participation des communes est la première enregistrée depuis la création de la POL en 2008.

Tout comme pour l'élaboration du budget 2018, le nouveau mode de calcul de la clé de répartition (pondération par deux du critère "population") a été pris en compte afin d'établir le budget 2019.

Le nombre d'habitants pour l'ensemble du district est en forte augmentation (+2'647) et se monte à 75'576 habitants, soit +3.63 %, avec des différences parfois importantes suivant les communes. Ainsi, Chavannes-près-Renens enregistre la plus faible augmentation de la population avec +1.46 %, alors que celle de Villars-Sainte-Croix progresse fortement avec +11.18 %.

En ce qui concerne le nombre d'interventions pris en compte dans le calcul de la clé de répartition, il est en hausse (+3'395) par rapport à l'année précédente, soit +23.48 %, avec une évolution qui diffère d'une commune à l'autre.

Au final, cinq communes subissent une augmentation du pourcentage de leur clé, par rapport au budget 2018, alors que trois autres bénéficient d'une diminution.

#### 4. Investissements

Bien que présentant un budget 2019 inférieur au budget 2018, il n'en demeure pas moins que la POL va devoir, dès 2019 et dans les années à venir, procéder à des investissements conséquents mais indispensables, tels que le renouvellement du centre de calcul, du système de télécommunication (Polycom) et des appareils liés au contrôle du stationnement (Ticketmann). Tout ce matériel arrive en fin de vie technologique et, pour certains, ne pourront plus être supportés en terme de maintenance.

#### 5. Synthèse

En acceptant la mise en place d'une nouvelle politique salariale au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Conseil intercommunal a grandement contribué au résultat du budget 2019 et c'est un juste retour sur l'investissement consenti. Espérons que cette politique continuera à porter ses fruits ces prochaines années afin de stabiliser les charges liées au personnel, respectivement à maintenir un turnover le plus bas possible.

Ainsi, grâce à une forte diminution du nombre d'aspirants engagés et des charges liées, c'est au final le premier budget depuis la création de la POL qui enregistre une diminution des charges globales par rapport à l'année précédente, soit -3.91 %.

Il est également à relever que les revenus de l'activité sont pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive en hausse (+2.71 %), ceci principalement en raison d'une optimisation de nos procédures liées au suivi et au recouvrement des cas traités par la Commission de police.

Eu égard à ce qui précède, le Comité de Direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

#### 6. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Oùï le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2019 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour les années 2019 à 2021
- 2) du tableau des ETP

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer



## RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	6'591'300.00	19'337'100.00	7'042'400.00	20'571'800.00	6'057'095.66	17'962'030.92
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'764'100.00	281'100.00	2'787'800.00	265'600.00	2'822'797.96	313'601.65
610 - 612	CORPS DE POLICE	16'516'800.00	6'254'000.00	17'053'200.00	6'046'000.00	15'935'896.01	6'540'157.06
	<b>TOTALISATION</b>	<b>25'872'200.00</b>	<b>25'872'200.00</b>	<b>26'883'400.00</b>	<b>26'883'400.00</b>	<b>24'815'789.63</b>	<b>24'815'789.63</b>

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***</b>	<b>25'872'200.00</b>	<b>25'872'200.00</b>	<b>26'883'400.00</b>	<b>26'883'400.00</b>	<b>24'815'789.63</b>	<b>24'815'789.63</b>
<b>600 - 602</b>	<b>ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>6'591'300.00</b>	<b>19'337'100.00</b>	<b>7'042'400.00</b>	<b>20'571'800.00</b>	<b>6'057'095.66</b>	<b>17'962'030.92</b>
<b>6000</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>3'150'300.00</b>		<b>3'500'100.00</b>		<b>2'954'179.83</b>	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	10'000.00		9'000.00		9'670.00	
6000.3003.02	Indemnités Présidence Comité de Direction	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	4'000.00		4'000.00		3'650.00	
6000.3011.01	Personnel - traitements	1'830'100.00		1'697'000.00		1'652'437.80	
6000.3011.20 *	Personnel - Traitements apprentis	37'800.00		29'300.00		24'158.35	
6000.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	151'600.00		217'600.00		135'434.00	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	178'600.00		173'000.00		157'573.97	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	307'200.00		298'000.00		297'858.30	
6000.3050	Assurances de personnes	13'000.00		19'000.00		9'583.15	
6000.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	8'000.00		11'000.00		7'618.80	
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		3'291.90	
6000.3091.01 *	Frais de formation professionnelle	232'000.00		256'000.00		130'996.21	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	221'000.00		538'800.00		415'310.00	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	3'000.00		3'000.00		513.60	
6000.3091.04 *	Frais de formation des assistants de police	10'000.00		20'000.00		20'000.00	
6000.3091.05 *	Rachat de frais de formation aspirants/ASP	55'000.00		110'000.00		10'000.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	20'000.00		43'000.00		25'173.70	
6000.3093 *	Frais médicaux	6'000.00		11'000.00		1'167.85	
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	40'000.00		37'000.00		31'978.40	
6000.3099.02 *	Charges diverses apprentis	3'000.00		3'400.00		2'763.80	

**COMMENTAIRES**

- 6000.3003.01 La tendance du nombre de séances et autres préavis est à la hausse. Il s'agit-là d'une adaptation aux comptes 2017.
- 6000.3011.20 Augmentation du salaire des apprentis sur la recommandation de la commissaire d'apprentissage.
- 6000.3012.10 Diminution du nombre de postes en CDI et non-renouvellement d'une personne effectuant une Maturité Professionnelle Commerciale (MPC).
- 6000.3060 Adaptation aux comptes 2017.
- 6000.3091.01 La différence par rapport aux comptes 2017, s'explique par des formations certifiantes non réalisées cette année-là.
- 6000.3091.02 Diminution liée au nombre d'aspirants recherchés.
- 6000.3091.04 Frais correspondant à la formation d'un seul assistant de sécurité publique à Savatan.
- 6000.3091.05 Rachat de frais de formation pour 1 seule personne à 100 % de la valeur de rachat, contre 2 budgétées en 2018.
- 6000.3092 Diminution liée à la réalisation d'un clip vidéo pour le recrutement non-reconduit en 2019. Par ailleurs, la stabilité du turnover depuis l'introduction de la nouvelle politique salariale au 1er janvier 2017 nous a incités à également diminuer les montants dévolus aux annonces presses et par Internet.
- 6000.3093 Diminution en lien avec la vaccination pour l'hépatite qui n'est pas annuelle.
- 6000.3099.01 Augmentation en lien avec les primes de fidélité (nouveau règlement).
- 6000.3099.02 Adaptation aux comptes 2016 et 2017.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6001</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>	<b>1'220'900.00</b>		<b>1'242'900.00</b>		<b>969'318.39</b>	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	150'000.00		127'000.00		108'299.56	
6001.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	11'400.00		13'400.00		6'619.55	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	51'000.00		51'000.00		29'067.75	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	232'000.00		213'000.00		77'979.68	
6001.3114	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	12'000.00		14'000.00		12'671.95	
6001.3115 *	Achats de véhicules	120'000.00		55'000.00		118'831.17	
6001.3116 *	Achats de matériel spécialisé	7'500.00		3'500.00		11'727.65	
6001.3123	Achats d'électricité	35'000.00		35'000.00		31'935.20	
6001.3124 *	Achats de carburant pour véhicules	70'000.00		65'000.00		66'297.48	
6001.3133 *	Achats de produits et fournitures de nettoyage	5'000.00		6'000.00		4'820.65	
6001.3141 *	Aménagement et entretien des bâtiments	10'000.00		15'000.00		6'983.11	
6001.3151 *	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	418'000.00		517'000.00		388'158.83	
6001.3154	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	4'000.00		4'000.00		2'844.80	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	85'000.00		114'000.00		94'395.21	
6001.3156	Entretien du matériel spécialisé	10'000.00		10'000.00		8'685.80	
<b>6002</b>	<b>Loyers</b>	<b>996'900.00</b>		<b>968'700.00</b>		<b>962'526.72</b>	
6002.3161.03	Loyers Crissier	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.04	Loyers Ecublens	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
6002.3161.09 *	Loyers et locations divers	19'000.00		20'000.00		8'557.00	
6002.3161.10 *	Loyers places de parc employés	70'000.00		64'800.00		70'920.00	
6002.3161.11 *	Loyers Flumeaux 41	714'300.00		712'300.00		714'320.00	
6002.3163.01	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	42'000.00		41'000.00		38'214.12	
6002.3163.02 *	Leasings informatique	130'000.00		109'000.00		108'915.60	
<b>6003</b>	<b>Réceptions et manifestations</b>	<b>46'000.00</b>		<b>86'000.00</b>		<b>27'503.20</b>	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	46'000.00		86'000.00		27'503.20	

## COMMENTAIRES

- 6001.3101 Cette augmentation est liée à la commande de carnets d'amendes d'ordre normaux et pour les appareils "Ticketmann" utilisés par les assistants de sécurité publique, ainsi qu'à la création et l'impression de divers imprimés pour les élus et la division Police de proximité. Le nombre de copies au travers des copieurs est également en augmentation.
- 6001.3111.01 La différence par rapport aux comptes 2017 est liée au renouvellement du mobilier de l'Unité territoriale I (Renens).
- 6001.3111.02 Augmentation du nombre d'utilisateurs, et donc de droits d'utilisation, de l'application métier JEP-SINAP-Graphite. Par ailleurs, de plus en plus de fournisseurs changent leurs pratiques et obligent l'achat annuel de licences pour l'utilisation de programmes alors qu'auparavant c'était au travers du renouvellement du contrat de maintenance que l'on pouvait continuer à utiliser les programmes. Cette nouvelle manière de procéder fait en revanche diminuer le compte n° 6001.3151 "Entretien du mobilier et équip. tech. bureau" dans lequel sont inscrits les frais de maintenance et d'entretien.
- 6001.3115 Renouvellement de 2 véhicules en 2019 (1 en 2018).
- 6001.3116 Augmentation liée à l'acquisition d'oreillettes téléphoniques pour centralistes et réceptionnistes.
- 6001.3124 Charges fortement tributrices de la fluctuation du prix de l'essence.
- 6001.3133 Adaptation aux comptes 2016 et 2017.
- 6001.3141 Diminution des travaux prévus sur les 3 sites (Renens, Ecublens et Flumieux 41).
- 6001.3151 De plus en plus de fournisseurs de programmes informatiques incluent le contrat de maintenance dans l'acquisition des licences. L'achat des licences a dès lors été transféré dans le compte n° 6001.3111.02 "Achat informatique (logiciel, licences, matériel...)".
- 6001.3155 Diminution liée à l'aménagement des véhicules PS réalisé en 2018.
- 6002.3161.09 Location de lieux pour l'entraînement de tir revue à la baisse.
- 6002.3161.10 Adaptation aux comptes 2017. Toutefois, ce poste budgétaire reste une estimation car il dépend des fluctuations dues aux besoins. De plus, quelques places supplémentaires ont pu être obtenues.
- 6002.3161.11 Légère augmentation en lien avec le décompte des charges (eau chaude et chauffage).
- 6002.3163.02 Montant dû contractuellement pour la fin du leasing de l'ancienne infrastructure informatique.
- 6003.3170 Diminution liée aux frais de réceptions et manifestations organisées en 2018 pour l'occasion des 10 ans de la Police de l'Ouest lausannois.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6004</b>	<b>Honoraires et prestations de services</b>	<b>899'000.00</b>		<b>803'000.00</b>		<b>760'138.54</b>	
6004.3181 *	Affranchissements	248'000.00		167'000.00		166'762.55	
6004.3183 *	Frais bancaires	45'000.00		45'000.00		40'807.99	
6004.3185.02 *	Honoraires informatique	189'000.00		142'000.00		168'260.15	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
6004.3186.01	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	42'000.00		42'000.00		41'488.75	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	60'000.00		60'000.00		58'191.00	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'000.00		1'000.00		625.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	173'000.00		205'000.00		147'904.80	
6004.3189.04	Honoraires conciergerie	85'000.00		85'000.00		80'098.30	
<b>6005</b>	<b>Impôts, taxes, cotisations et frais divers</b>	<b>55'000.00</b>		<b>56'500.00</b>		<b>45'319.73</b>	
6005.3192 *	Taxes sur les véhicules	1'600.00		1'500.00		1'352.00	
6005.3193 *	Cotisations	17'400.00		24'000.00		12'446.50	
6005.3199 *	Frais divers	36'000.00		31'000.00		31'521.23	
<b>6007</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>8'000.00</b>		<b>9'900.00</b>		<b>11'838.15</b>	
6007.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	8'000.00		9'900.00		11'838.15	
<b>6008</b>	<b>Amortissements</b>	<b>197'900.00</b>		<b>358'000.00</b>		<b>302'551.99</b>	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	7'300.00		7'300.00		7'685.90	
6008.3312	Amort. bâtiments et constructions	80'600.00		80'600.00		80'597.25	
6008.3313 *	Amort. machines, mobilier et véhicules	110'000.00		270'100.00		214'268.84	
<b>6009</b>	<b>Aides et subventions</b>	<b>1'000.00</b>		<b>1'000.00</b>			
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00			
<b>6011</b>	<b>Attribution aux fonds de réserve</b>	<b>16'300.00</b>		<b>16'300.00</b>		<b>23'719.11</b>	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	16'300.00		16'300.00		23'719.11	

**COMMENTAIRES**

- 6004.3181 Frais d'envoi du journal POL à la population du District. Augmentation en lien avec la suppression de rappels AO qui se transforment en ordonnances pénales. Ces dernières doivent obligatoirement être envoyées en courrier recommandé. Toutefois, le montant des frais administratifs (Fr. 50.-- par ordonnance) encaissés au travers de l'ordonnance pénale couvrent ces charges.
- 6004.3183 Frais fluctuant majoritairement en fonction du nombre et du montant des paiements effectués au guichet postal. Les frais de transactions des paiements dits "sans contact", tout comme les différences de change lors du paiement des amendes d'ordre contribuent également à cette augmentation.
- 6004.3185.02 Augmentation en lien à des frais prévisionnels devant servir à couvrir l'intervention d'informaticiens sur le matériel du centre de calcul n'étant plus sous garantie, ainsi qu'à une légère augmentation des honoraires du service informatique de la Ville de Prilly.
- 6004.3189.02 Des honoraires de graphisme pour le recrutement des aspirants non-reconduits en 2019 expliquent la diminution par rapport au budget 2018. Par contre, de nouveaux honoraires en lien avec une réflexion sur la présence de la POL sur les réseaux sociaux contribuent à une augmentation par rapport aux comptes 2017.
- 6005.3192 Augmentation liée au remplacement de 2 véhicules sérigraphiés par 2 véhicules banalisés pour les Unités territoriales (achat de 2 vignettes autoroutières supplémentaires).
- 6005.3193 Diminution en lien avec une nouvelle répartition des frais de la Conférence des directeurs de police.
- 6005.3199 Montant dédié aux supports publicitaires (mugs, stylos, etc.) en augmentation.
- 6008.3313 Diminution du nombre de projets disposant d'un fonds dédié. Seul le projet de refonte des sites Internet/Extranet figure dans ce poste budgétaire. Cette charge budgétaire est contrebalancée par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, équivalent aux amortissements, au travers du compte n° 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers". Le solde correspond à l'amortissement du mobilier conformément au préavis déménagement 05/2012.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6020</b>	<b>Revenus, ventes et prestations diverses</b>		<b>427'000.00</b>		<b>427'500.00</b>		<b>432'852.03</b>
6020.4221	Revenus des comptes courants		1'000.00		500.00		1'366.23
6020.4232 *	Loyers places de parc employés		60'000.00		54'000.00		61'211.00
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés		6'000.00		3'000.00		8'000.00
6020.4356 *	Facturation de services à des tiers		340'000.00		350'000.00		337'114.80
6020.4359 *	Ventes et prestations diverses		20'000.00		20'000.00		25'160.00
<b>6022</b>	<b>Remboursements de tiers</b>		<b>59'000.00</b>		<b>99'000.00</b>		<b>14'476.21</b>
6022.4361.30	Personnel - remboursements accidents						405.10
6022.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCI						752.10
6022.4362.01	Frais de rappel et intérêts		5'000.00		5'000.00		4'737.36
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		4'000.00		4'000.00		5'730.90
6022.4362.03 *	Remboursement frais de formation aspirants/ASP		20'000.00		60'000.00		
6022.4364 *	Remboursements d'assurances propres		30'000.00		30'000.00		2'850.75
<b>6024</b>	<b>Autres recettes</b>		<b>21'000.00</b>		<b>18'000.00</b>		<b>101'953.42</b>
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		9'000.00		9'000.00		90'246.62
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		12'000.00		9'000.00		11'706.80
<b>6025</b>	<b>Participations des communes</b>		<b>18'763'800.00</b>		<b>19'801'000.00</b>		<b>17'240'673.31</b>
6025.4521.21	Participation de Bussigny		2'126'392.00		2'141'421.00		1'864'578.80
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'778'505.00		1'891'254.00		1'646'656.70
6025.4521.23	Participation de Crissier		2'038'338.00		2'069'884.00		1'802'167.60
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		2'895'738.00		3'055'252.00		2'660'235.90
6025.4521.25	Participation de Prilly		3'228'004.00		3'440'224.00		2'995'394.60
6025.4521.26	Participation de Renens		5'421'604.00		5'925'790.00		5'159'616.31
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		1'060'013.00		1'072'683.00		933'927.25
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		215'206.00		204'492.00		178'096.15
<b>6028</b>	<b>Prélèvements sur fonds de réserve</b>		<b>66'300.00</b>		<b>226'300.00</b>		<b>172'075.95</b>
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		16'300.00		16'300.00		17'878.70
6028.4819 *	Prélèvement sur fonds pour préavis divers		50'000.00		210'000.00		154'197.25

**COMMENTAIRES**

6020.4232	Adaptation aux comptes 2017. Toutefois ce poste budgétaire reste une estimation car il dépend des fluctuations liées aux besoins.
6020.4354	Ce revenu est en lien avec la vente prévue de 2 véhicules d'occasion au lieu de 1 budgété en 2018.
6020.4356	Adaptation aux comptes 2017. Cette diminution de revenus est principalement liée au fait que la notification de commandements de payer est en diminution.
6020.4359	Montant fluctuant en fonction des demandes de constats d'accident et de rapports par les assurances.
6022.4362.02	Revenus fluctuant en fonction du nombre de frais de poursuites, de rappels et d'intérêts de retard pouvant être encaissés.
6022.4362.03	Ces revenus sont issus de la facturation des frais de formation (écolage) lors de départs dans les 5 ans de jeunes agents de police ou d'assistants de sécurité publique. Depuis la mise en oeuvre de la nouvelle politique salariale au 1er janvier 2017, nous n'avons enregistré aucun départ cette même année.
6022.4364	Poste budgétaire lié au(x) remboursement(s) lorsque nos véhicules sont accidentés et/ou déclarés hors d'usage.
6024.4399	La différence par rapport aux comptes 2017 s'explique par le bouclage d'un préavis ayant eu une moins-value ainsi que par des amendes d'ordre payées à double n'ayant jamais pu être remboursées.
6024.4419	Montant faisant l'objet d'une estimation au regard des comptes 2017 car il s'agit du montant redistribué par la Confédération en fonction d'un facteur de redistribution en "pour mille" revu chaque année et calculé sur la masse salariale déclarée à l'AVS.
6028.4819	Se référer aux commentaires du compte n° 6008.3313.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>605 - 607</b>	<b>POLICE ADMINISTRATIVE</b>	<b>2'764'100.00</b>	<b>281'100.00</b>	<b>2'787'800.00</b>	<b>265'600.00</b>	<b>2'822'797.96</b>	<b>313'601.65</b>
<b>6050</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>2'558'600.00</b>		<b>2'577'300.00</b>		<b>2'629'924.51</b>	
6050.3011.01	Personnel - traitements	2'023'900.00		2'036'000.00		1'845'646.60	
6050.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	200.00					
6050.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires					247'033.40	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	179'500.00		181'800.00		183'849.46	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	313'700.00		316'600.00		333'554.70	
6050.3050	Assurances de personnes	12'300.00		19'400.00		9'240.75	
6050.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	1'000.00		3'000.00		699.60	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	28'000.00		20'500.00		9'900.00	
<b>6054</b>	<b>Honoraires et prestations de services</b>	<b>190'000.00</b>		<b>195'000.00</b>		<b>180'144.40</b>	
6054.3184	Frais de contentieux et de poursuites	165'000.00		165'000.00		156'709.80	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	25'000.00		30'000.00		23'434.60	
<b>6055</b>	<b>Impôts, taxes, cotisations et frais divers</b>	<b>500.00</b>		<b>500.00</b>			
6055.3199 *	Frais divers	500.00		500.00			
<b>6058</b>	<b>Défalcations</b>	<b>5'000.00</b>		<b>5'000.00</b>		<b>2'025.05</b>	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		5'000.00		2'025.05	
<b>6059</b>	<b>Rembours. et participations à des collectivités publiques</b>	<b>10'000.00</b>		<b>10'000.00</b>		<b>10'704.00</b>	
6059.3511	Remboursement émoluments documents d'identité	10'000.00		10'000.00		10'704.00	
<b>6070</b>	<b>Revenus, ventes et prestations diverses</b>		<b>271'100.00</b>		<b>255'600.00</b>		<b>276'871.50</b>
6070.4311 *	Emoluments de chancellerie				500.00		
6070.4312.01 *	Emoluments divers		115'000.00		110'000.00		115'301.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		70'000.00		70'000.00		73'150.00
6070.4312.03 *	Emoluments appareils automatiques		5'000.00		3'000.00		5'210.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		1'000.00		1'000.00		1'200.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		18'000.00		18'000.00		18'730.00
6070.4312.06 *	Emoluments autorisations de manifestations		17'000.00		12'000.00		17'550.00
6070.4312.07 *	Emoluments surveillance tabac		20'000.00		16'000.00		20'450.00
6070.4356 *	Facturation de services à des tiers		25'000.00		25'000.00		25'000.00
6070.4359 *	Ventes et prestations diverses		100.00		100.00		280.50
<b>6072</b>	<b>Remboursements de tiers</b>		<b>10'000.00</b>		<b>10'000.00</b>		<b>36'730.15</b>
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		10'000.00		10'000.00		4'537.15
6072.4361.50	Personnel - remboursements maternité						15'739.95
6072.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						16'453.05

**COMMENTAIRES**

- 6050.3011.06 En lien avec les heures de nuit faites par le personnel de la police du commerce lors de surveillances effectuées à l'occasion de manifestations telles que Balélec et le carnaval de Bussigny par exemple. Cette charge est en lien avec la nouvelle politique salariale.
- 6050.3012.10 Depuis le budget 2018, l'ensemble des traitements du personnel temporaire "Hors DO" est regroupé dans le compte n° 6000.3012.10.
- 6050.3060 Adaptation aux comptes 2017.
- 6050.3099 Ce poste budgétaire varie d'année en année en raison des primes de fidélité octroyées.
- 6054.3187 Adaptation aux comptes 2016 et 2017. Ce montant fluctue en fonction du nombre de demandes d'identification de détenteurs de véhicules confédérés et étrangers suite à des infractions à la Loi sur la circulation routière.
- 6055.3199 Poste budgétaire dédié aux inscriptions à des séminaires et autres conférences.
- 6070.4311 Adaptation aux comptes 2017 car ce poste budgétaire est en lien avec l'établissement d'actes de moeurs, lesquels sont désormais établis par les communes.
- 6070.4312.01 Adaptation aux comptes 2016-2017.
- 6070.4312.03 Adaptation aux comptes 2017 en raison d'une augmentation du nombre d'établissements publics mettant à disposition du public des appareils tels que distributeurs de cigarettes, baby-foot, pêche aux peluches par exemple.
- 6070.4312.06 Adaptation aux comptes 2017, ceci en raison d'un accroissement significatif du nombre de stands d'information en rue, d'Associations à but non lucratif (WWF, Greenpeace, Amnesty international, etc.).
- 6070.4312.07 Adaptation aux comptes 2016 et 2017. Cet émolument étant nouveau (01.01.2016), le montant porté au budget 2018 résultait d'une estimation.
- 6070.4356 Prestations contractuelles avec la Ville de Renens pour la délivrance de cartes à gratter et de macarons.
- 6070.4359 Recette fluctuant car elle est issue de la vente de photos à des automobilistes lors d'infractions liées à la vitesse ou au non-respect de la signalisation lumineuse.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>610 - 612</b>	<b>CORPS DE POLICE</b>	<b>16'516'800.00</b>	<b>6'254'000.00</b>	<b>17'053'200.00</b>	<b>6'046'000.00</b>	<b>15'935'896.01</b>	<b>6'540'157.06</b>
<b>6100</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>15'985'300.00</b>		<b>16'450'700.00</b>		<b>15'458'783.12</b>	
6100.3011.01 *	Personnel - traitements	12'400'000.00		12'200'000.00		11'803'757.60	
6100.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	186'000.00		295'000.00		36'374.20	
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	208'000.00		442'000.00		390'000.00	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	1'125'900.00		1'136'000.00		1'067'543.17	
6100.3040	Cotisations Caisse pensions	1'764'000.00		1'950'500.00		1'935'312.50	
6100.3050 *	Assurances de personnes	77'000.00		117'500.00		75'157.60	
6100.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	31'000.00		46'000.00		37'371.85	
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police	40'400.00		40'400.00		30'800.00	
6100.3091 *	Rachat des frais de traitement aspirants	65'000.00		130'000.00			
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	88'000.00		93'300.00		82'466.20	
<b>6101</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>	<b>450'300.00</b>		<b>527'300.00</b>		<b>395'756.29</b>	
6101.3114.01 *	Achats d'habillement	81'000.00		148'000.00		111'124.72	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	45'000.00		35'000.00		25'000.00	
6101.3116	Achats de matériel spécialisé	163'000.00		159'000.00		143'499.01	
6101.3123	Achats d'électricité (horodateurs)	300.00		300.00		232.30	
6101.3139	Achats d'autres marchandises	28'000.00		27'000.00		22'074.55	
6101.3143 *	Signalisation routière mobile	18'000.00		45'000.00		9'605.25	
6101.3156	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	115'000.00		113'000.00		84'220.46	
<b>6104</b>	<b>Honoraires et prestations de services</b>	<b>72'200.00</b>		<b>66'200.00</b>		<b>69'884.90</b>	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	42'000.00		42'000.00		44'654.40	
6104.3185.01	Honoraires divers	200.00		200.00			
6104.3185.02 *	Honoraires Unité de prévention	5'000.00		1'000.00		5'400.00	
6104.3189 *	Unité de prévention	25'000.00		23'000.00		19'830.50	
<b>6105</b>	<b>Impôts, taxes, cotisations et frais divers</b>	<b>5'000.00</b>		<b>5'000.00</b>		<b>3'303.95</b>	
6105.3199 *	Frais divers	5'000.00		5'000.00		3'303.95	
<b>6108</b>	<b>Défalcations</b>	<b>4'000.00</b>		<b>4'000.00</b>		<b>8'167.75</b>	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	4'000.00		4'000.00		8'167.75	
<b>6120</b>	<b>Revenus, ventes et prestations diverses</b>		<b>849'000.00</b>		<b>806'000.00</b>		<b>915'619.10</b>
6120.4272 *	Horodateurs et taxes de parcage		570'000.00		550'000.00		589'354.80
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		274'000.00		246'000.00		325'564.00
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		5'000.00		10'000.00		700.30

## COMMENTAIRES

- 6100.3011.01 Cette augmentation est en lien avec les échelons de la grille salariale.
- 6100.3011.06 La différence avec 2018 s'explique par l'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle prescription de gestion du temps réglant notamment les modalités de paiement des heures de nuit.
- 6100.3011.25 Différence en lien avec la diminution du nombre d'aspirants recherchés.
- 6100.3050 Le taux de la LAA a été affiné et revu à la baisse par rapport à 2018.
- 6100.3060 Diminution du nombre d'aspirants à qui nous payons les frais de repas pendant leur écolage.
- 6100.3069 Indemnités calculées sur la base de 6 conducteurs de chien. Or, en 2017, ce ne sont que 4 puis 3 conducteurs qui ont perçu ces indemnités.
- 6100.3091 Montant fixé sur la base d'une estimation correspondant au rachat des frais d'un collaborateur-trice au maximum de sa dédite. Le montant budgété en 2018 correspondait au rachat de 2 personnes.
- 6100.3099 Charges fluctuants d'année en année en raison des primes de fidélité.
- 6101.3114.01 Economie liée à l'acquisition d'habillement pour l'entraînement de tir réalisée en 2018. La diminution du nombre d'aspirants contribue également à cette baisse.
- 6101.3114.02 Cette augmentation est liée au renouvellement, commencé en 2018, de parcomètres, modèle TOM, datant de 1994 qui n'auront plus de calendrier à jour fin 2019. Cette dépense correspond à l'achat de 12 nouveaux horodateurs.
- 6101.3143 Différence en lien avec l'achat de 2 cabines pour la surveillance automatique du trafic (SAT), ainsi que de nouvelles lampes clignotantes pour les véhicules de police réalisés en 2018.
- 6104.3182 La différence en regard des comptes 2017 s'explique par une taxe unique lors d'achats d'appareils radio Polycom. Il n'est pas prévu de faire l'acquisition de nouveaux appareils en 2019.
- 6104.3185.02 Montant destiné à la création de clips de prévention ou à l'engagement d'un acteur dans le domaine de la prévention (pickpocket par exemple).
- 6104.3189 La participation financière aux campagnes coordonnées de prévention est en augmentation.
- 6105.3199 Montant fluctuant au gré du nombre d'inscriptions à divers concours (conducteurs chien), séminaires et autres assemblées.
- 6120.4272 Adaptation à l'évolution des comptes 2016 et 2017, sans que l'on puisse trouver une explication particulière ou rationnelle à cette évolution.
- 6120.4356 Le montant du budget 2018 avait été chiffré en partie sur une estimation liée à la facturation de frais pour certains types d'interventions (ivresse au volant, troubles à l'ordre et à la tranquillité publique, conduite sous retrait du permis de conduire et sous défaut d'assurance notamment) à partir du 1er janvier 2017. La différence par rapport aux comptes 2017 provient de la facturation de personnel mis à disposition de la police cantonale vaudoise lors de la venue du Président chinois, du Président français et du World Economic Forum à Davos.
- 6120.4359 Montant estimatif car il résulte principalement de la vente de matériel et de pièces d'uniforme de police lors du départ de collaborateurs pour d'autres corps de police. Ce montant est revu à la baisse en raison du turnover qui lui aussi est en baisse.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6122</b>	<b>Remboursements de tiers</b>		<b>105'000.00</b>		<b>140'000.00</b>		<b>257'901.50</b>
6122.4361.02 *	Remboursement de traitements aspirants		15'000.00		30'000.00		
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		60'000.00		60'000.00		115'330.85
6122.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						2'919.10
6122.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						118'171.55
6122.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		30'000.00		50'000.00		21'480.00
<b>6123</b>	<b>Amendes</b>		<b>5'300'000.00</b>		<b>5'100'000.00</b>		<b>5'366'636.46</b>
6123.4370 *	Produit des amendes		5'300'000.00		5'100'000.00		5'366'636.46

**COMMENTAIRES**

- 6122.4361.02 Diminution liée à la baisse du turnover suite à la mise en application de la nouvelle politique salariale.
- 6122.4362 Revenu fluctuant en fonction du nombre de tests (drogue + ivresse) facturés. Adaptation aux comptes 2017.
- 6123.4370 Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2017. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une volonté politique d'augmenter la délivrance d'amendes d'ordre, mais bien celle de continuer à optimiser la mise à jour de nos procédures, notamment en maintenant la suppression des courriers de rappel. D'autre part, le maintien d'un meilleur suivi dans la procédure de recouvrement, entamé en 2017, permet raisonnablement de penser que les recettes de cette branche d'activité vont continuer à augmenter sans pour autant augmenter le nombre d'amendes d'ordre délivrées.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>25'872'200.00</b>		<b>26'883'400.00</b>		<b>24'815'789.63</b>	
<b>30</b>	<b>AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>21'694'200.00</b>		<b>22'528'100.00</b>		<b>21'042'887.46</b>	
300	Autorités et Conseil	29'000.00		28'000.00		28'320.00	
301	Personnel adm. et exploitation	16'837'600.00		16'916'900.00		16'134'841.95	
303	Assurances sociales	1'484'000.00		1'490'800.00		1'408'966.60	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'384'900.00		2'565'100.00		2'566'725.50	
305	Assurance maladie & accidents	102'300.00		155'900.00		93'981.50	
306	Indemnités et remboursements de frais	85'400.00		105'400.00		79'782.15	
309	Autres charges du personnel	771'000.00		1'266'000.00		730'269.76	
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>3'935'800.00</b>		<b>3'951'100.00</b>		<b>3'413'896.12</b>	
310	Imprimés et fournitures de bureau	161'400.00		140'400.00		114'919.11	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	711'500.00		678'500.00		529'901.93	
312	Achats d'énergie et de combustibles	105'300.00		100'300.00		98'464.98	
313	Autres fournitures et marchandises	33'000.00		33'000.00		26'895.20	
314	Entretien immeubles et signalisation	28'000.00		60'000.00		16'588.36	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	632'000.00		758'000.00		578'305.10	
316	Loyers et leasings	996'900.00		968'700.00		962'526.72	
317	Réceptions et manifestations	46'000.00		86'000.00		27'503.20	
318	Honoraires et prestations de service	1'161'200.00		1'064'200.00		1'010'167.84	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	60'500.00		62'000.00		48'623.68	
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>8'000.00</b>		<b>9'900.00</b>		<b>11'838.15</b>	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	8'000.00		9'900.00		11'838.15	
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS</b>	<b>206'900.00</b>		<b>367'000.00</b>		<b>312'744.79</b>	
330	Amortissements + Défalcatons	16'300.00		16'300.00		17'878.70	
331	Amortissements	190'600.00		350'700.00		294'866.09	
<b>35</b>	<b>REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>	<b>10'000.00</b>		<b>10'000.00</b>		<b>10'704.00</b>	
351	Remboursement, part. charges cantonales	10'000.00		10'000.00		10'704.00	
<b>36</b>	<b>AIDES ET SUBVENTIONS</b>	<b>1'000.00</b>		<b>1'000.00</b>			
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00			
<b>38</b>	<b>ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>16'300.00</b>		<b>16'300.00</b>		<b>23'719.11</b>	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	16'300.00		16'300.00		23'719.11	

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>4</b>	<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>25'872'200.00</b>		<b>26'883'400.00</b>		<b>24'815'789.63</b>
<b>42</b>	<b>REVENUS DU PATRIMOINE</b>		<b>631'000.00</b>		<b>604'500.00</b>		<b>651'932.03</b>
422	Revenus capitaux patrimoine financier		1'000.00		500.00		1'366.23
423	Revenus immeubles patrimoine financier		60'000.00		54'000.00		61'211.00
427	Revenus horodateurs et parcage		570'000.00		550'000.00		589'354.80
<b>43</b>	<b>TAXES, EMOLUMENTS, VENTES</b>		<b>6'399'100.00</b>		<b>6'242'600.00</b>		<b>6'739'401.54</b>
431	Emoluments		246'000.00		230'500.00		251'591.00
435	Ventes et prestations service		670'100.00		654'100.00		721'819.60
436	Remboursement de tiers		174'000.00		249'000.00		309'107.86
437	Amendes		5'300'000.00		5'100'000.00		5'366'636.46
439	Autres recettes		9'000.00		9'000.00		90'246.62
<b>44</b>	<b>PARTS A DES RECETTES CANTONALES</b>		<b>12'000.00</b>		<b>9'000.00</b>		<b>11'706.80</b>
441	Part à des recettes cantonales		12'000.00		9'000.00		11'706.80
<b>45</b>	<b>PART. &amp; REMB. COLLECT. PUBLIQUES</b>		<b>18'763'800.00</b>		<b>19'801'000.00</b>		<b>17'240'673.31</b>
452	Participations de communes		18'763'800.00		19'801'000.00		17'240'673.31
<b>48</b>	<b>PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX</b>		<b>66'300.00</b>		<b>226'300.00</b>		<b>172'075.95</b>
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		16'300.00		16'300.00		17'878.70
481	Prélèvements sur financements spéciaux		50'000.00		210'000.00		154'197.25

## PLAN D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Préavis no	Montants prévus en 2019	Montants prévus en 2020	Montants prévus en 2021
<b>6</b>	<b>*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***</b>		<b>460'000.00</b>	<b>85'000.00</b>	<b>640'000.00</b>
<b>600 - 602</b>	<b>ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION</b>		<b>280'000.00</b>		
<b>6001</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>		<b>280'000.00</b>		
6001.5060.xxx	Internet / extranet (dispose d'un fonds de réserve dédié)		50'000.00		
6001.5060.xxx	Renouvellement du centre de calcul - leasing annuel (coût d'acquisition ~ Fr. 700'000.--)		160'000.00		
6001.5060.xxx	Projet gestion qualité		70'000.00		
<b>610 - 612</b>	<b>CORPS DE POLICE</b>		<b>180'000.00</b>	<b>85'000.00</b>	<b>640'000.00</b>
<b>6101</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>		<b>180'000.00</b>	<b>85'000.00</b>	<b>640'000.00</b>
6101.5060.xxx	Renouvellement des appareils Ticketmann pour le contrôle du stationnement		70'000.00		
6101.5060.xxx	Aménagement audio-visuel des 3 salles à F41		60'000.00		
6101.5060.xxx	Gilets de port-matériel + ceinture		50'000.00		
6101.5060.xxx	Acquisition de casques balistiques			85'000.00	
6101.5060.xxx	Renouvellement Polycom (radio-communication)				640'000.00

## SUIVI DES FONDS DE RESERVE

Compte Désignation	Solde au 01.01.2018	Mouvements prévus en 2018		Solde estimé au 31.12.2018	Mouvements budgétés en 2019		Solde estimé au 31.12.2019
		Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
<b>928 FONDS DE RESERVE</b>	<b>552'104.75</b>	<b>16'300.00</b>	<b>346'064.00</b>	<b>222'340.75</b>	<b>16'300.00</b>	<b>66'300.00</b>	<b>172'340.75</b>
<b>9282 Fonds de réserve</b>	<b>552'104.75</b>	<b>16'300.00</b>	<b>346'064.00</b>	<b>222'340.75</b>	<b>16'300.00</b>	<b>66'300.00</b>	<b>172'340.75</b>
9282.01 Débiteurs douteux	12'340.75	16'300.00	16'300.00	12'340.75	16'300.00	16'300.00	12'340.75
9282.06 Fonds pour modélisation et gestion par processus	4'108.40		4'108.40	-			-
9282.07 Fonds des crédits complémentaires	17'819.25		17'819.25	-			-
9282.10 Fonds pour extension de la GED	160'000.00			160'000.00			160'000.00
9282.11 Fonds pour bornes interactives - fonds dissous et montant réaffecté dans sa presque totalité au renouvellement de 2 appareils radars mobiles et le solde porté comme revenu aux comptes 2018 - Préavis 01/2018	220'000.00		220'000.00	-			-
9282.12 Fonds pour création site Internet / Extranet	100'000.00		50'000.00	50'000.00		50'000.00	-
9282.13 Fonds pour Système de conduite	37'836.35		37'836.35	-			-

## CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2019

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
Point d'impôt net 2017	256'414	234'364	246'735	410'604	370'275	673'518	198'434	36'384	2'426'728
Point d'impôt net en %	10.566%	9.658%	10.167%	16.920%	15.258%	27.754%	8.177%	1.499%	100.00%
Habitants 2017	8'677	7'653	8'008	12'560	12'105	21'114	4'524	935	75'576
Population en %	11.481%	10.126%	10.596%	16.619%	16.017%	27.937%	5.986%	1.237%	100.00%
Interventions 2017	1'533	1'068	1'576	1'703	2'819	4'162	650	126	13'637
Interventions en %	11.241%	7.832%	11.557%	12.488%	20.672%	30.520%	4.766%	0.924%	100.00%
Moyenne 1 1(2x) 1	11.193%	9.435%	10.729%	15.662%	16.991%	28.537%	6.229%	1.224%	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	11.401%	9.361%	10.916%	15.242%	17.569%	28.798%	5.579%	1.133%	
Minimas	11.193%	9.361%	10.729%	15.242%	16.991%	28.537%	5.579%	1.133%	98.77%
<b>Moyenne optimale</b>	<b>11.332%</b>	<b>9.478%</b>	<b>10.863%</b>	<b>15.433%</b>	<b>17.203%</b>	<b>28.894%</b>	<b>5.649%</b>	<b>1.147%</b>	<b>100.00%</b>
Contribution par commune	fr. 2'126'392	fr. 1'778'505	fr. 2'038'338	fr. 2'895'738	fr. 3'228'004	fr. 5'421'604	fr. 1'060'013	fr. 215'206	fr. 18'763'800

TABLEAU DES ETP POUR LE BUDGET 2019

Divisions et sous-divisions	ETP autorisés TOTAL	ETP autorisés		
		Policiers	ASP	Civils
<b>DIRECTION EM</b>	<b>17.10</b>	6.00	0.00	11.10
6000 CDT	5.00	2.00	0.00	3.00
6000 RESSOURCES HUMAINES	3.30	0.00	0.00	3.30
6000 FINANCE	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 FORMATION	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 DEVELOPPEMENT ET EXPLOITATION	3.80	2.00	0.00	1.80
6000 APPRENTI / MPC	3.00	0.00	0.00	3.00
<b>POLICE SECOURS</b>	<b>81.00</b>	80.00	0.00	1.00
6100 CHEFS ET SOUS-CHEFS DE DIVISION	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 BUREAU PLAN / CORR	3.00	3.00	0.00	0.00
6100 CENTRALE	1.00	0.00	0.00	1.00
6100 UI.01/02/03/04/05/06	70.00	70.00	0.00	0.00
6000 ACADEMIE	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 ASPIRANTS DE POLICE	4.00	4.00	0.00	0.00
<b>POLICE PROXIMITE</b>	<b>46.30</b>	29.50	12.00	4.80
6100 CHEFS ET SOUS-CHEFS DE DIVISION	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 SECTION TERRITORIALE	30.80	16.00	11.00	3.80
6100 UNITE TRAFIC	9.50	7.50	1.00	1.00
6100 UNITE PREVENTION	4.00	4.00	0.00	0.00
<b>POLICE ADMINISTRATIVE</b>	<b>17.00</b>	4.00	0.00	13.00
6050 CHEFS	1.00	1.00	0.00	0.00
6050 CHANCELLERIE	5.00	0.00	0.00	5.00
6050 BUREAU 1 ET SOUS-CHEFS DE DIVISION	5.00	0.00	0.00	5.00
6050 BUREAU 2	6.00	3.00	0.00	3.00
<b>TOTAL</b>	<b>161.40</b>	119.50	12.00	29.90